

**UN NÉCESSAIRE APPUI :
vers un programme d'aide financière
pour les artistes émergents
en arts visuels au Québec
(extraits)**

par Jessica Andrews, B.A., M.B.A.



© Stephen R. Bronfman Foundation

Introduction

Le contenu de ce rapport épouse fidèlement la chronologie de la démarche que nous avons adoptée. La recherche elle-même est présentée en deux volets : un premier, qui consiste en un inventaire exhaustif des textes pertinents au sujet ; un second, l'étude elle-même, qui s'appuie sur plus de 25 entrevues ainsi que sur deux rencontres de groupes témoins, réunissant des artistes individuels œuvrant au Québec.

En premier lieu, nous avons inventorié un large éventail de documents écrits, issus d'une sélection portant sur le mécénat, les conseils des arts et les institutions gouvernementales, les associations artistiques, les fondations, les publications académiques et les organisations artistiques indépendantes de toute la région (montréalaise). Les informations issues de l'analyse de ces textes ont été compilées et utilisées pour structurer les entrevues ainsi que l'ordre du jour des rencontres des groupes témoins visant à explorer les besoins actuels des artistes individuels émergents au Québec.

Le présent document s'ouvre sur la présentation d'une vue d'ensemble des organisations d'aide financière dans la région métropolitaine. Cet exercice vise non seulement à rappeler l'origine de chaque agence gouvernementale, musée ou association, mais également à remettre en contexte la complexité de l'aide financière au Québec.

Cette remise en perspective est suivie d'un examen de l'environnement dans lequel évolue l'actuel système d'aide financière destiné aux artistes individuels au Québec. Cette section circonscrit le profil général de la structure d'aide telle qu'elle existe présentement et décrit les changements en cours, visant à améliorer cette aide dans l'avenir. Elle inventorie également de manière précise l'aide réellement disponible pour les artistes montréalais, que ce soit sous forme de bourses ou de programmes d'appui.

Ensuite, on aborde le rôle joué par d'autres organisations dans le développement des artistes individuels et de leurs carrières. On y discute du rôle respectif qu'ont joué les galeries

commerciales, les marchands d'art ainsi que les centres d'artistes autogérés dans le développement du marché de l'art au Québec, dans le développement des artistes eux-mêmes et de la profession en général. La section suivante explore le rôle joué par les fondations au Canada, en comparaison avec des structures similaires aux États-Unis. On y identifie les programmes des fondations privées qui ont eu un impact significatif à la fois sur la scène locale et internationale.

Les deux sections suivantes du rapport s'attachent à définir et à évaluer les besoins des artistes individuels et, plus spécifiquement, ceux des artistes émergents. Les informations qui alimentent ces deux sections ont été majoritairement colligées durant la seconde phase de l'étude, auprès d'artistes ayant une pratique artistique active.

En conclusion, nous soumettons aux mécènes et aux fondations diverses recommandations concernant les programmes destinés aux secteurs clef de l'épanouissement artistique, du développement des marchés et de l'éducation du public.

Souhaitons que le présent rapport fasse progresser nos connaissances des besoins des artistes individuels et des artistes émergents, ainsi que celles concernant les structures d'aide financière aux arts, tant dans la région montréalaise que dans la communauté artistique québécoise dans son ensemble. Espérons que ces conclusions et ces recommandations inspireront tant les fondations que les mécènes et stimuleront la recherche et le développement d'initiatives de financement partout dans la région.

Conclusions et recommandations

Au Québec, on sent une volonté très ferme de développer les arts visuels. Les centres d'artistes autogérés (CAA), les associations d'arts visuels, les galeries et les musées constituent un important réseau qui témoigne de cette situation. De manière générale, on s'entend également pour reconnaître les besoins des artistes émergents en ce qui a trait au développement général de la culture dans la Province. L'infrastructure des CAA est un intervenant majeur en cette matière puisqu'il permet de mettre des espaces de studio, de l'équipement, des matériaux et des résidences à la disposition des artistes. Plusieurs autres organisations, subventionnées par les instances gouvernementales, participent également, par le biais d'ateliers portant sur les pratiques commerciales, au développement professionnel des artistes de la relève.

Plus encore, de nouveaux programmes destinés à la relève sont actuellement en développement grâce à de nouveaux partenariats entre le Québec et la municipalité, en particulier par le biais du programme *Outils la Relève Artistique Montréalaise* (ORAM), programme conjoint du Forum Jeunesse et du CAM. ORAM a lancé diverses actions ciblant tout particulièrement l'intégration des artistes émergents dans leur champ d'action, incluant le site Internet *Artère*, une bourse spécifiquement destinée aux artistes émergents (administrée par le CALQ), un programme de stages, et diverses activités de réseautage. En inaugurant sa Triennale des arts, le Musée d'art contemporain (MAC) a également reconnu l'importance des artistes émergents. Les galeries commerciales à travers le Québec ont, elles aussi, reconnu le potentiel que représentait l'appui à la relève et se sont alliées pour imaginer de nouvelles manières d'exposer et vendre leurs œuvres. Un exemple emblématique de leurs efforts de concertation est *Papier*, la foire d'art contemporain qui présente, chaque année, des œuvres sur papier.

À l'heure actuelle, un mécène, une corporation ou une fondation pourrait profiter de cette conjoncture exceptionnelle pour apporter une contribution stratégique à ces nouvelles initiatives et jouer ainsi un rôle de premier plan, en épaulant l'ensemble des efforts qui sont faits pour appuyer les artistes émergents. Plusieurs des programmes déjà existants demeurent sous-financés en regard des demandes qu'elles génèrent. Les artistes individuels sont toujours en quête d'un

meilleur appui financier, comme le sont d'ailleurs les organisations qui les servent. Nous sommes également dans une conjoncture unique en ce qui a trait au développement du marché commercial des arts visuels, lequel continue d'être sous-développé au Québec.

Développement artistique

La communauté artistique québécoise reconnaît le besoin évident de supporter le développement artistique et professionnel de la relève en arts visuels. Aux niveaux provincial et municipal des efforts sont faits pour développer de nouveaux programmes financiers qui visent à apporter une aide spécifique tant à l'intégration des artistes émergents dans leur profession qu'à supporter leurs aspirations créatrices. En retour, parce qu'elles en sont encore à leurs premiers pas, ces initiatives présentent, pour des partenaires financiers éventuels, une opportunité bien réelle d'apporter une contribution stratégique. À cause de l'effet de levier que ces appuis financiers auraient sur ces initiatives, lesquelles continuent d'être sous financées en regard du potentiel qu'elles présentent, de tels gestes verraient leur impact décuplé. Le cœur-même des mesures d'appui aux artistes émergents, incluant les programmes de résidences (aux niveaux local, national et international), les bourses de recherche et de création, ainsi que les programmes de production et de promotion, continue d'être sous financé et il est parfois difficile pour les artistes émergents d'y avoir accès. De plus, il y a une nécessité bien réelle à supporter le développement des artistes de la relève au cours des deux premières années suivant la fin de leurs études. Dans ce contexte, de nouveaux appuis financiers pourraient profiter de manière significative à n'importe lequel des programmes existants ou encore proposer des programmes complémentaires qui viendraient renforcer leur impact.

Recommandations : développement artistique et professionnel

Bourses de recherche et création

En règle générale, les artistes émergents ont un accès limité aux bourses de création des programmes du CAC et du CALQ, essentiellement en raison de leurs critères d'éligibilité restrictifs. Un artiste, par exemple, ne peut soumettre sa candidature s'il n'a pas déjà tenu au moins trois expositions publiques de ses œuvres. Afin de supporter les artistes émergents en début de carrière, on a développé de nouvelles bourses de création, mais leur valeur demeure relativement faible. Bien souvent, ces petites bourses ne couvrent pas les frais de subsistance ou le coût réel de recherche et de création, de sorte que les artistes sont soit forcés de couper dans leurs frais de subsistance, soit forcés de travailler en même temps pour survivre.

Souvent, les bourses de recherche et création sont offertes sous forme d'aide à projet, et sont limitées dans le temps, ne permettant pas à l'artiste de créer un *corpus* de travail qui lui soit réellement utile. Pour que ces bourses puissent permettre à l'artiste de créer un tel *corpus*, elles devraient, au minimum, s'étaler sur une année complète, voire, idéalement, sur trois ans. Elles devraient également être accessibles aux artistes qui en sont à leur première ou deuxième année de carrière professionnelle, alors qu'ils travaillent à établir leur réputation dans leur monde professionnel.

Une aide privée pourrait avoir un impact considérable sur la carrière d'un individu en offrant aux artistes émergents en arts visuels une bourse de recherche et création qui s'étalerait sur plusieurs années et ce, dès le début de leur carrière professionnelle.

Programmes d'ateliers et de résidences

Divers programmes d'ateliers et de résidences sont offerts aux artistes, mais ils sont trop peu nombreux et s'étalent sur une trop courte période de temps ; dans certains cas, on exige que les artistes paient des frais qu'ils ne sont pas en mesure d'assumer (de 325 \$ à 2 700 \$)

Afin d'aider des artistes émergents à produire et présenter leurs œuvres, les mécènes pourraient créer un programme d'ateliers privés ou encore en créer un en collaboration avec une galerie privée ou un organisme artistique à but non lucratif.

Programme de résidences internationales

Il y a très peu de programmes de résidences internationales ouverts aux artistes d'ici. Ceux qui existent peuvent être très coûteux pour des artistes individuels et ils proposent des séjours de courte durée (28 jours) alors que ceux-ci devraient s'étaler sur au moins 4 à 6 mois afin d'avoir un impact réel sur la carrière d'un artiste de la relève.

Les mécènes, les corporations ou les fondations pourraient contribuer directement aux programmes déjà existants afin d'améliorer la durée des séjours ou ils pourraient créer un programme pour aider les artistes émergents à financer les coûts de leurs résidences une fois leurs candidatures retenues.

Production et promotion

Même s'il existe des bourses destinées à financer les coûts associés aux services de commissaires d'exposition et aux tournées, elles sont accessibles uniquement aux artistes établis ou aux artistes à mi-carrière. Elles sont généralement accordées à des organismes officiellement reconnus, qu'il s'agisse de musées, de galeries, d'un festival, d'un CAA, plutôt qu'à des individus. Dans ce contexte, il y a là une belle occasion d'offrir une aide destinée à la production et à la promotion pour les artistes individuels émergents.

Un nouveau genre de financement pourrait appuyer diverses initiatives répondant aux besoins spécifiques des artistes de la relève en matière de production et de promotion de leurs œuvres. En regard de la structure actuelle, ces éventuels programmes ouvriraient de nouvelles avenues et seraient susceptibles de provoquer des collaborations originales tout en stimulant l'usage de techniques inédites.

Fonds d'urgence

Les artistes vivent souvent dans des conditions précaires et instables. Un accident, la perte d'un travail ou d'un appartement sont des réalités qui font souvent partie de leurs vies. Dans ces conditions, il leur est difficile d'accéder à une certaine stabilité financière et les urgences sont parfois difficiles à gérer, puisqu'ils ont un accès limité aux infrastructures de protection sociale (assurances générales, prestations d'assurance chômage, assurances santé, logement). Le programme « Jeunes créateurs », administré par Emploi Québec, a été conçu dans le but de répondre à ce genre de préoccupations, mais il continue d'être fondé sur le programme provincial d'aide à l'emploi. On peut considérer que la bourse d'aide d'urgence Pollack-Krasner, destinée à venir en aide aux artistes dans le besoin (accidents, perte d'atelier, aide légale), constitue un beau modèle privé d'aide financière d'urgence.

Afin de les aider à assurer leur stabilité financière, les mécènes pourraient développer un programme de bourses d'aide d'urgence destiné à épauler les artistes de la relève aux prises avec des problèmes financiers inattendus et graves.

Bourses de collaboration destinées aux artistes émergents et aux commissaires pour une première exposition.

Plusieurs artistes collaborent avec d'autres jeunes créateurs pour produire leurs propres expositions dans leurs propres locaux (appartements, espaces loués, etc.) Une bonne manière d'encourager ces initiatives et d'appuyer la communauté des artistes émergents serait d'encourager la collaboration entre artistes et commissaires d'exposition. Quelques bourses au CAC apportent un soutien financier aux créateurs et aux commissaires, mais elles ne sont pas accessibles aux artistes émergents qui n'ont pas encore exposé leur travail en public. Il n'existe aucun programme destiné, en tant que tel, à appuyer les artistes individuels émergents ou les commissaires d'exposition, et aucun qui soit destiné à favoriser une collaboration entre eux.

Les mécènes pourraient créer leur propre programme original, destiné à appuyer les efforts de collaboration entre artistes de la relève, d'autres créateurs et des commissaires d'expositions.

Développement des marchés et du public

Au Québec, la stimulation de la portion « demande » dans l'équation financière du marché de l'art représente une des préoccupations stratégiques majeures concernant le développement d'une infrastructure culturelle solide. Dans le domaine des arts visuels, le développement d'un marché sain a été une tâche tenue essentiellement par les galeries commerciales, lesquelles ne reçoivent pratiquement aucune aide gouvernementale. Par le biais de leur programmation et d'expositions spéciales, les musées québécois ont également déployé beaucoup d'efforts afin de développer un public pour les artistes. L'appui au développement des marchés et du public s'est essentiellement concentré sur les foires artistiques et les événements de calibre international, telle la Biennale de Montréal. On pourrait améliorer cette croissance et stimuler davantage le marché en créant de nouvelles initiatives qui améliorent l'éducation artistique et les connaissances du public. Il est également essentiel de prévoir de nouvelles sources de financement destinées aux artistes de la relève, afin de leur permettre de financer leurs propres activités de promotion et de mise en marché.

Recommandations : éducation artistique et sensibilisation du public

Série de séminaires sur l'art de collectionner

La plupart des membres de la communauté artistique s'entendent pour dire qu'il n'y a pas suffisamment de collectionneurs au Québec. Les études sur le sujet tendent à suggérer que cette réalité est en partie attribuable au fait que le monde des arts est à la fois intimidant et hermétique. Une manière d'aider à développer une nouvelle génération de collectionneurs serait de mieux éduquer le public sur l'art visuel contemporain et la manière d'apprécier des nouvelles œuvres. Montréal dispose déjà d'un circuit de conférences sur le sujet, notamment au Stewart Hall et à la Bibliothèque de Westmount. Malgré leur caractère informatif, ces manifestations sont toutefois loin d'avoir la profondeur et la qualité de contenu que pourrait avoir une série de séminaires sur le sujet.

Un groupe récemment formé, « Éduquer, apprécier, collectionner », encourage l'achat d'œuvres d'art et organise divers événements de collecte de fonds ; il est aussi question de développer une nouvelle série de conférences sur l'art contemporain.

Une série de séminaires destinés à stimuler la formation d'une base locale de collectionneurs aiderait grandement à créer une nouvelle masse critique d'acheteurs au Québec.

Prix ou bourse professionnelle

Au sein de la sphère publique, il n'y a pas suffisamment d'appui pour les artistes individuels. Une manière de stimuler l'intérêt du public et de faire la promotion du travail d'un artiste est par le biais des efforts que font les organisations artistiques auprès des médias et des acteurs du monde publicitaire. Le fait de subventionner le salaire d'un critique dans le but de développer la couverture médiatique des arts aurait un fort effet d'entraînement sur la capacité de la communauté artistique et des artistes individuels à vendre leurs œuvres. Il existe déjà un prix commandité par le quotidien Le Devoir et administré par la Biennale de Montréal, mais il est destiné aux jeunes étudiants et n'est pas doté d'une récompense en argent.

Une entreprise pourrait créer un prix destiné à financer, durant toute une année, le salaire d'un critique, d'un commissaire ou d'un historien d'art, afin de pousser les grands médias à traiter davantage de sujets liés aux arts, élargissant ainsi la base du public et des collectionneurs.

Bourse en marketing

Il n'existe aucune bourse destinée à appuyer les activités de marketing et les outils de promotion dont les artistes ont besoin pour développer et mousser la vente de leurs œuvres (catalogues, sites Internet, frais d'inscription à des foires internationales ou à des événements locaux, tels la Foire de Bâle ou le Symposium du papier de Baie-Saint-Paul, par exemple). Les fonds de ce genre, qui étaient disponibles par le biais du Prix YES / Montréal et du Prix de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (FMMJ), ont été réaffectés à d'autres fins en septembre 2008.

Des mécènes pourraient créer une bourse en marketing destinée aux artistes de la relève ou à ceux qui créent des partenariats avec un agent d'artistes ou une galerie privée.

Recommandations : le développement du marché

Acheter les œuvres d'artistes émergents

Les commandes d'œuvres d'art de la part d'une corporation ou d'une banque privée d'œuvres d'art stimulerait la production des artistes de même que les ventes, encourageant ainsi indirectement les nouveaux collectionneurs. Le Prix de la Banque Royale (RBC), par exemple, un prix national destiné aux jeunes peintres, est doté d'une somme d'argent qui facilite l'achat des œuvres de l'artiste par la collection privée de la RBC. Ce programme a contribué à lancer la carrière professionnelle de plusieurs artistes émergents, puisque les œuvres ont par la suite été prêtées pour diverses expositions à travers le pays.

Les entreprises pourraient développer leurs collections en commanditant et/ou en achetant les œuvres d'artistes québécois émergents, ou encore en exposant les

œuvres d'artistes émergents, lesquelles seraient par la suite cédées à la Banque canadienne d'œuvres d'art.

Bourses pour expositions commerciales

Les galeries privées jouent un rôle essentiel dans le développement commercial du travail d'un artiste ; toutefois la plupart de ces galeries ne peuvent appuyer les artistes émergents, car la réalité économique ne leur permet pas de rentabiliser leurs efforts (hauts risques, bas prix). Souvent, si ces galeries consentent à exposer le travail d'un artiste de la relève, l'artiste doit assumer lui-même des frais de location élevés et il peut fort bien arriver qu'il ne fasse aucun profit sur la vente de ses œuvres, les coûts du montage et de la promotion venant grever tous les profits générés par les ventes.

En collaboration avec une galerie de leur choix, des mécènes pourraient créer une bourse destinée à financer une exposition annuelle impliquant un groupe d'artistes québécois de la relève. Une autre bonne manière d'encourager un soutien commercial aux artistes de la relève serait de créer une subvention destinée aux artistes dont la candidature aurait été retenue pour exposer leurs œuvres dans une galerie privée et/ou destinée aux propriétaires de ces galeries afin de leur permettre de verser des redevances et des droits conséquents aux artistes dont ils exposent les œuvres.

Prix pour une exposition internationale

Offrir un prix à un artiste québécois de la relève ayant été remarqué à une exposition ou une foire internationale d'art constituerait une bonne manière d'appuyer sa notoriété à l'étranger. Un bel exemple de ce type de développement croisé nous est fourni par la Fondation Daniel Langlois pour les arts électroniques et médiatiques, laquelle a diffusé le travail de ses boursiers au Musée des beaux arts de Montréal dans le cadre de l'exposition intitulée *e-art : nouvelles technologies et art contemporain*.

On pourrait financer un prix destiné aux artistes de la relève, à une pratique artistique émergente ou à une collaboration, prix qui permettrait de présenter le travail du/des récipiendaires dans le cadre d'une manifestation réputée en arts visuels, telle une exposition ou une foire.

Conclusion

Cette étude a été commandée dans le but de comprendre quels sont les besoins actuels concernant le financement des artistes québécois émergents en arts visuels, tout en tenant compte des programmes d'aide existants et de l'appui offert par les infrastructures culturelles actuelles. L'influence de divers facteurs inhérents au marché de l'art contemporain au Québec, de même que les actions du gouvernement et d'organisations privées dans le développement de ce marché ont également été prises en compte. Finalement, un survol du rôle joué traditionnellement par les fondations dans le développement de la carrière des artistes de la relève a permis de produire une analyse ayant pour objectif de stimuler les idées et de provoquer le développement de nouveaux programmes de financement.

Nous avons également travaillé à réaliser un inventaire complet des organismes de financement et de leurs programmes destinés aux artistes émergents, en tenant compte des stratégies qui seront bientôt mises en place. Cet exercice a permis d'identifier certains secteurs clef où les besoins sont particulièrement évidents. Plus important, cet inventaire aura permis de constater que les artistes de la relève sont en déficit de services et qu'ils ont de la difficulté à accéder à plusieurs bourses disponibles. Dans leurs plans stratégiques portant sur les prochaines années, les organismes de financement ont admis le bien fondé de cette conclusion et de nouveaux programmes, en particulier ceux développés par ORAM, témoignent des efforts entrepris pour remédier à la situation. Cet inventaire a également mis en relief diverses questions concernant la viabilité du marché commercial des œuvres d'art au Québec. Nous avons alors entrepris des recherches plus poussées sur ce commerce et les enjeux liés à son développement. Les conclusions de ce questionnaire indiquent que le marché est sous-développé et qu'un

investissement destiné à le solidifier profiterait largement aux artistes de la relève en les aidant à établir leur notoriété. Finalement, une revue de la pratique philanthropique tant au Canada qu'aux États-Unis a permis de mettre en lumière quelques caractéristiques uniques aux donateurs privés, les plus importantes étant l'indépendance et la souplesse. Cet inventaire a également permis de mettre en exergue le succès de plusieurs programmes qui pourraient être perçus comme des modèles dont la Fondation Stephen R. Bronfman pourrait s'inspirer pour développer ses propres initiatives en matière d'aide financière.

La deuxième partie de notre étude explore les enjeux et les idées identifiées dans l'inventaire de la documentation écrite et qui ont servi de trame aux discussions avec les artistes eux-mêmes lors des deux rencontres organisées avec des groupes témoins. À l'occasion d'entrevues individuelles réalisées avec des artistes de diverses disciplines, notre étude a identifié certaines priorités en matière de besoins spécifiques pour les artistes émergents. Parmi ces besoins, le plus important est la nécessité d'une aide financière plus rapide (survenant au cours des deux années suivant la fin des études) ainsi que la nécessité d'un financement destiné à soutenir les nouvelles pratiques et leurs outils. Ces priorités ont par la suite été superposées aux commentaires suscités par l'inventaire de la documentation écrite et l'exercice a permis d'identifier deux secteurs clef où l'aide financière fait cruellement défaut : le développement artistique et le développement du marché. Pour chacun de ces secteurs, nous avons alors formulé des recommandations destinées à combler les besoins spécifiques des artistes de la relève dans le secteur des arts visuels. Les recommandations de ce programme sont destinées à enrichir et à décupler l'effet des programmes actuels et futurs au bénéfice de ces secteurs et de toute la communauté artistique.

Les fondations, les simples citoyens et les entreprises ont actuellement une occasion unique de participer au développement de ce système de financement. Leur contribution aurait un impact considérable qui ouvrirait aux artistes de la relève en arts visuels de nouvelles avenues leur permettant à l'avenir d'accéder au succès qu'ils méritent.